

Paris salue le lancement de la 1^{ère} ligne de transport fluvial écoresponsable

Célia Blauel et Christophe Najdovski, adjoints à la Maire, saluent l'arrivée mercredi de la péniche Alizarine au Bassin de la Villette (19^e), qui instaure la 1^{ère} ligne régulière de transport écoresponsable de vins par voie fluviale.

Anne Hidalgo a présenté lundi au Conseil de Paris un plan ambitieux de lutte contre la pollution liée au trafic routier, qui comporte notamment une série de mesures qui visent à encourager les particuliers et les professionnels à utiliser des modes de transports plus propres.

Le transport de marchandises participe pour une part importante aux émissions de polluants. C'est pourquoi ce plan accompagne les professionnels vers des dispositifs de livraison respectueux de la qualité de l'air. Il vient ainsi compléter et accélérer le travail déjà engagé par Paris avec plus de 90 entreprises signataires de la Charte Marchandise, et développe une logistique responsable qui concilie dynamisme économique et protection de l'environnement.

Paris veut aussi soutenir le développement du transport fluvial. Il comporte de nombreux atouts : sur une distance comparable, il nécessite 4 fois moins de carburant que le transport routier et divise par 5 l'impact carbone de l'acheminement des marchandises. Il est aussi plus fiable, car il ne subit aucun engorgement, et plus silencieux.

A ce titre, Célia Blauel et Christophe Najdovski, adjoints à la Maire, saluent l'initiative de la péniche Alizarine, qui arrivera mercredi à 11h au Bassin de la Villette. Basée en Ardèche, la SCOP Alizarine acheminera un vin biologique ou nature (sans sulfite) de la vallée du Rhône à Paris, empruntant ainsi la plus ancienne des « routes des vins » qui traverse le Rhône, la Saône, les canaux de Bourgogne et la Seine, la Marne et les canaux de Paris.

« **Il s'agit de la première ligne régulière de transport écoresponsable** de vins par voie fluviale. Espérons que cette démarche innovante et écologique en appelle d'autres », soulignent les adjoints à la Maire.

Chiffres clés :

- La route constitue le mode d'acheminement le plus largement utilisé, avec 90% des flux de marchandises.
- En Ile-de-France, le transport de marchandises est responsable d'1/3 des émissions de gaz à effet de serre ; à Paris, il produit 40% des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines.
- Environ 20% des véhicules en circulation dans Paris sont dédiés au transport de marchandises, soit 1,5 million de mouvements (livraisons et enlèvements) par semaine.
- 1,1 million de tonnes de marchandises ont été transportées en 2013 sur les canaux de Paris.